

Stage en entreprise 2021
BTS Systèmes Numériques - Première année

Madame, Monsieur,

Notre promotion d'étudiants en première année de Section de Technicien Supérieur Systèmes Numériques Option **Informatique et Réseaux** et Option **Électronique et Communication** doit accomplir un stage en entreprise d'une durée de six semaines, nécessaire à l'obtention du diplôme.

Un grand nombre de nos étudiants méritants ne possèdent pas de contact dans le monde de l'entreprise.

Les dates du stage sont les suivantes :

Du 24/05/2021 au 02/07/2021

Le but principal de ce stage est, pour le candidat au brevet de technicien supérieur SN, de **compléter et d'améliorer sa perception du milieu professionnel et des problèmes liés à l'exercice de l'emploi.**

Lors de son stage, l'étudiant doit pouvoir valider l'acquisition d'un maximum des compétences suivantes :

- Rechercher et structurer des informations techniques
- Présenter des informations à des interlocuteurs identifiés
- Assister des utilisateurs
- S'entretenir d'une problématique professionnelle
- Analyser l'expression d'un besoin client
- Collecter des données commerciales

En plus de l'objectif principal cité ci-dessus, si l'étudiant peut travailler sur un projet (en équipe ou seul) autour d'un cahier des charges clairement défini, cela permettrait de créer une cohésion entre sa formation et son stage. Son rapport de stage en serait d'autant plus solide.

Au fur et à mesure du stage, l'étudiant doit rédiger son rapport qu'il doit remettre à l'équipe enseignante le jour de la rentrée en seconde année.

Vous trouverez ci-joint le Curriculum Vitae et la lettre de motivation d'un de nos étudiants.

Si vous pensez que votre entreprise peut accueillir un de nos étudiants, n'hésitez pas à me contacter :

arnaud.brugere@ac-lyon.fr

Nous vous remercions par avance, pour le temps et la bienveillance, que vous pourrez consacrer à nos étudiants.

Pour l'équipe enseignante,
Arnaud BRUGERE, professeur référent.